



Volume 17(2), 2012

ISSN 1756 - 4476

Au jour d'aujourd'hui

Sylviane R. Schwer

LIPN (CNRS & Université Paris Nord)

0. Introduction¹

Plus de 200 blogs traitent de l'expression *au jour d'aujourd'hui* comme <http://angely.over-blog.com/article-25738573-6.html> sous le titre « Au jour d'aujourd'hui, quel [beau] pléonasme » et parfois en des termes très violents :

' Le sens de l'imitation, l'imprégnation par la médiocrité, l'envie de singer les grands hommes ou les bêtes de médias provoquent une excroissance déplaisante de notre lexique de truismes, maladresses syntaxiques et autres inepties qui ne valent que parce qu'elles sont répétées d'un bout à l'autre de cette francophobie de la médiocrité.

Parmi les expressions les plus laides et les plus inutiles, ce « au jour d'aujourd'hui » est une formidable caisse de dé-résonance, une ouverture vers le précipice des idées reçues, des évidences à la petite semaine, des arguments tout droits [sic] sortis de la boîte du bon-sens [sic] près de chez vous. ' http://www.lepost.fr/article/2010/09/28/2239317_au-jour-d-aujourd-hui.html

Tout aussi violents sont les propos de Pierre Merle (2007):

¹ Je remercie les participants des journées Chronos 2011 (Birmingham) avec lesquels j'ai eu des échanges fructueux, en particulier Andrée Borillo. J'ai également une profonde gratitude envers les relecteurs anonymes, qui m'ont donné matière à réflexion et la possibilité d'élargir notablement le champ de cette recherche pour d'autres publications.

'Par son omniprésence, cet au jour d'aujourd'hui que l'on entend absolument partout et à longueur de conversations, de débats, de déclarations ou d'interviews, est un parangon en or brut véritable de l'«estropiade» contemporaine. D'extraction populaire, cette redondance barbaresque n'est pas nouvelle, mais son cas est intéressant dans la mesure où le cheminement est à la fois limpide et typique d'une forme d'«estropiade» qui semble, en ce début de XXI^e siècle, remporter tous les suffrages. Un : la faute grossière à l'état brut. Deux : la préciosité s'en mêle. Trois : l'usage est admis.'

Quant au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, périodiquement il rappelle que :

'Pléonasme devenu un véritable tic de langage chez certains animateurs, l'expression « au jour d'aujourd'hui », qui appartient à la langue familière, est ressentie comme une forme d'insistance pour souligner l'opposition entre le temps actuel et le temps passé. « Aujourd'hui » est déjà à l'origine un pléonasme puisque le mot est la contraction de « à le jour d'hui », renforcement au XII^e siècle de l'adverbe de l'ancien français « hui », le jour où l'on est, qui vient du latin « hodie », en ce jour. Emile Littré, dont les nombreux travaux philologiques et lexicographiques devaient aboutir à la publication du Dictionnaire de la langue française, dénonça vivement la forme « aujourd'hui », regrettant qu'on eût changé « hui » pour un équivalent si lourd. Que dirait-il de ce « pléonasme au carré » parfaitement inutile qu'est la formule « au jour d'aujourd'hui » ?' (Lettre du CSA n°193, Mars 2006 ; n°235, mars 2010).

Étymologiquement, *au jour d'aujourd'hui* exprime effectivement trois fois l'idée de jour : la première fois avec *hui* devenu opaque, la seconde fois avec la syllabe *jour*, qui n'est plus perçue comme signifiante de prime abord par beaucoup de locuteurs, et la troisième fois avec le mot *jour* antéposé et source des billets d'humeurs précédents. Pourtant, Henri Bauche (1946: 65, note 2) souligne² que:

² Il rappelle, dans la note (1) de la page suivante que l'on devrait dire « l'endemain » et non « le lendemain », qui est aussi un renforcement.

'La tendance au pléonasme est naturelle dans le langage, et en particulier en français, car nous avons perdu le sens des radicaux ; nous éprouvons donc parfois le besoin de renforcer le terme qui, étymologiquement, suffirait [...]

Quoi qu'il en soit, le Langage Populaire aime le pléonasme.'

Nos gardiens de la langue française ne condamnent pas systématiquement l'expression ; ainsi Grevisse (1993: §966,c) mentionne :

'on le trouve parfois dans la langue littér[aire] : Tout ce qui est français d'origine et de bon aloi ne passe-t-il pas pour archaïque AU JOUR D'AUJOURD'HUI (Hermant, Chron[oniques] de Lancelot, t[ome] I, p. 549).'

Pour sa part, interrogée sur cette expression, l'Académie Française considère :

'Au jour d'aujourd'hui, particulièrement redondant puisque aujourd'hui comporte déjà deux fois l'idée du « jour où nous sommes » (c'est le sens de hui, qui vient du latin hodie), se trouve parfois dans la langue littéraire, chez de fort bons auteurs, et très bien employé, lorsqu'il y a volonté d'insistance, pour bien marquer soit une étroite limite temporelle, soit une immédiate actualité. Ainsi chez Maurice Genevoix : « Une riche plaine bien de chez nous, aussi belle qu'au jour d'aujourd'hui ». On l'emploie souvent avec une nuance de plaisanterie. L'essentiel est de n'en pas abuser, mais en elle-même, cette tournure n'est pas incorrecte.'

L'irritation qu'une collègue m'a plusieurs fois exprimée d'entendre cette expression dans les interventions de notre directeur de laboratoire³ est à l'origine de cette étude contrastive entre les emplois de *hui*, d'*aujourd'hui*, et d'*au jour d'aujourd'hui*. En effet, je me suis intéressée d'une part aux contextes dans lesquels le directeur utilisait cette expression, et d'autre part, je l'ai interrogé sur le sens qu'il donnait à cette expression, les contextes qui le faisait préférer cette expression à *aujourd'hui*. J'ai pu noter, et vérifier dans toutes les occurrences de cette expression entendues ici et là, que l'accentuation est mise sur l'occurrence isolée de *jour*,

³ Il s'agit de Christophe Fouqué, et de ses interventions au cours des différentes assemblées générales accompagnant le changement de l'organisation du CNRS en instituts. Je le remercie ici, ainsi que les nombreux collègues (informaticiens) que j'ai sollicités pour discriminer les énoncés (1-4²) et mes représentations.

jamais sur *aujourd'hui*. Ses explications épilinguistiques ont confirmé ses emplois. Il s'agit à chaque fois d'émettre un constat au sujet d'une situation insatisfaisante pour lui et/ou pour l'auditoire à un moment donné, avec l'intention de clore la conversation sur ce sujet. Les énoncés (1) et (2) sont prototypiques de ces cas de figures, que certains pourraient conclure par l'expression *point-barre*. Ce même effet de sens est plus difficilement obtenu avec les énoncés (1') et (2').

(1) Au jour d'aujourd'hui, je n'en sais pas plus.

(1') Aujourd'hui, je n'en sais pas plus

(2) Au jour d'aujourd'hui, la situation est ainsi. (et je/on n'y peux/peut rien).

(2') Aujourd'hui, la situation est ainsi.

En revanche, les énoncés (3), (4) ont été rejetés.

(3) *Au jour d'aujourd'hui, j'ai croisé le président.

(3') Aujourd'hui, j'ai croisé le président.

(4) *Au jour d'aujourd'hui, il va pleuvoir.

(4') Aujourd'hui, il va pleuvoir.

Cette partition entre énoncés acceptés et rejetés est en correspondance avec les deux significations principales de l'adverbe déictique de phrase *aujourd'hui*, qui indique (i) le jour calendaire même au cours duquel parle ou pense le sujet, et par extension, (ii) l'époque actuelle, le moment présent, relativement au moment où parle ou pense le sujet.

Mais contrairement à ce qui se passe souvent⁴ dans les phénomènes de répétition, dans lequel ce procédé énonciatif insiste sur le sens prototypique du concept (voir par exemple Ghomeishi & al. 2004), comme dans l'énoncé (5), le renforcement du terme *jour* conduit à exclure le sens prototypique du syntagme adverbial de phrase *au jour d'aujourd'hui*.

⁴ Ce n'est pas une loi absolue, comme le montrent Glaube & Zribi-Hertz (2011).

(5) C'est une femme femme.

Cette exclusion n'est pas sans effets sur les conditions d'emplois d'*au jour d'aujourd'hui*, puisqu'elle lui interdit toute association avec un temps verbal du passé ou du futur. *Aujourd'hui* peut et en discours et en récit s'associer à la plupart des temps verbaux (voir par exemple Vuillaume 1990). Contrairement à *aujourd'hui*, adverbe temporel déictique qui n'est relié au sujet que par la concomitance de leurs extensions temporelles, le contraste entre les énoncés (1) et (2) d'une part et (1') et (2') d'autre part, nous incite à considérer *au jour d'aujourd'hui* comme un adverbe nynégocentrique, pour reprendre le terme de (Damourette et Pichon, 1983), c'est-à-dire à la fois centré sur le maintenant (nyn) du sujet, mais aussi sur son JE (égo), c'est-à-dire à la fois un marqueur temporel et discursif.

La répétition sémantique, ou reformulation qui s'est opérée entre *hui* et *aujourd'hui* semble en revanche n'avoir ni élargi ni restreint le sens de *hui*, dont la disparition paraît ainsi totalement justifiée puisqu'il n'était plus à même de rappeler l'idée du jour (Spitzer 1940).

Nous nous proposons donc de vérifier que *hui* était l'équivalent d'*aujourd'hui* mais qu'*aujourd'hui* n'a transmis à *au jour d'aujourd'hui* – et dès son apparition – que ce qui était nécessaire à référer plus étroitement au locuteur que temporellement, c'est-à-dire sa situation temporelle d'actualité, mais non calendaire et divisible. La présente étude se divise en quatre parties. La première concerne l'étymologie et l'histoire de la formation de *au jour d'aujourd'hui*. Nous montrons dans cette partie que *hui* possédait les mêmes emplois qu'actuellement *aujourd'hui*. Attestée dès le XVIII^{ème} siècle, cette expression apparaît dans la littérature et entre dans de nombreux dictionnaires de langues régionales du XIX^{ème}. La seconde partie concerne les débuts de *au jour d'aujourd'hui*. En particulier, nous y examinons les 38 occurrences de l'expression *aujourd'hui* et les 20 de *au jour d'aujourd'hui* contenues dans le roman de George Sand, publié en 1845, *le Meunier d'Angibault*. La troisième partie résume les principaux traits que nous avons décelés des emplois actuels de *au jour d'aujourd'hui* à travers un corpus d'un peu plus de 500 extraits fournis par une alerte google sur l'expression *au jour d'aujourd'hui* apparaissant dans les sites de journaux d'informations francophones entre juillet 2010 et avril 2011. Nous utilisons ces données pour revisiter les

significations de *aujourd'hui* et *au jour d'aujourd'hui* et proposer en conclusion une représentation des deux expressions.

1. histoire d'une construction réitérée

Nyrop (1899, tome 1) illustre les altérations du « o » ouvert accentué suivi de la palatale « di » en « ui » d'une part (§201) et le fait que le « di » médial libre s'est réduit à yod combiné à la voyelle précédente d'autre part (§475) par la transformation de *hodie* à *hui*. Parallèlement, la racine « dies » s'est transformée en « di » et « diurnum » en « jurn/jorn/jur/jour ». Dès le X^{ème} siècle, de nombreux adverbes latins qui avaient été morphologiquement diminués en ancien français, ont été renforcés par des affixes. Brunot & Bruneau (1949 :406) mentionnent le cas de *sez* remplacé par *assez* et donnent comme exemple caractéristique *hodie*, doublé en *aujourd'hui* qui « peuvent se remplacer l'une par l'autre indifféremment, » citant les (5a) et (5b), extraits du même texte de Jehan Maillart le *Roman du Comte d'Anjou* (XIV^{ème} siècle).

(5a) Or te soit *hui* Dieu champion (v.4086)

(5b) *Au jour d'ui* me convient mort prendre (v.3975)

L'adverbe latin *hodie* vient lui-même de la contraction du syntagme nominal *hoc dies*, contraction qui s'est poursuivie lors du passage aux différentes langues romanes : français ancien *hui*, italien *oggi*, espagnol *hoy*, portugais *hoje*, roumain *azi*, le romanche *oz*, le catalan *avui*, l'occitan *vuei*. Il semble que seul le français ait proposé rapidement un renforcement qui s'est définitivement substitué au mot d'origine, et qui participe donc actuellement à un renforcement similaire à la forme latine *hodiernus dies*⁵ (exemple (6) et (7)), littéralement *jour d'aujourd'hui*.

(6) diurni silenti, patres conscripti, quo eram his temporibus usus, non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundia, finem hodiernus dies attulit. (Cicéron (- 46) Pour Marcello)

⁵ Communication d'Aude Rebotier au séminaire Kairos, LIPN, mai 2011. Nous avons trouvé chez Cicéron, de nombreux emplois, à différents cas, de cette expression.

'Du long silence, pères conscrits, auquel je m'étais ces derniers temps conformé, non par crainte quelconque, mais partie sous l'empire du chagrin, partie par réserve, le jour d'aujourd'hui a fixé le terme.' Traduction littérale de <http://www.univ-montp3.fr/pictura/> Diderot/DiderotLettreSourds3.php

(7) altissimum regionis huius montem, quem non immerito Ventosum vocant, hodierno die, sola videndi insignem loci altitudinem cupiditate ductus, ascendi. (Pétrarque (1336), Ascension du mont Ventoux)

'Poussé seulement du désir de visiter un lieu renommé pour son altitude, j'ai fait aujourd'hui, l'ascension de la plus haute montagne de la région, que l'on appelle avec raison le mont Ventoux.' (traduction, les belles lettres 2002).

Ces renforcements semblent attestés actuellement dans beaucoup de langues romanes, l'origine pouvant en être soit populaire, soit juridique. En espagnol, deux formes coexistent : une juridique *al dia de hoy*, et l'autre populaire *hoy por hoy*⁶. En français, l'expression juridique reste celle de *hoc die*, qui est devenue CIST + JOUR, la première forme utilisée couramment pour désigner le jour où a lieu l'énonciation Marchello-Nizia (2004)⁷. Dans le serment de Strasbourg (842), on trouve la forme *d'ist di in auant* (« à partir de ce jour »). *Ce jour* est encore d'emploi courant dans les lettres commerciales ou plus ou moins formelles comme (8).

(8) Monsieur le Premier Ministre, Je vous écris ce jour car vous avez déclaré l'urgence fin septembre sur le projet de loi DADVSI ([1206](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2006/12/14/2006-12-14_1206_1)), projet de loi qui ... (<http://eucd.info/141.shtml>)

Cette expression est non ambiguë, puisque ne référant qu'au jour de l'écriture, contrairement à *aujourd'hui* qui peut déborder des frontières de l'unité calendaire, pour désigner un présent d'extension quelconque. On trouve alors *aujourd'hui*, le DATE (Lejeune 2006).

1.1. De *ui/hui/oi/oy/uy/huy* à *aujourd'hui* en ancien français

⁶ Communication personnelle de Brenda Laca pendant le colloque.

⁷ Les exemples en ancien et moyen français sont issus de Marchello-Nizia (2004, 2006) et de la Base de Français Médiéval de l'ENS Lyon (BFM).

Dans le corpus de la BFM, nous avons recensé Table 1 les nombres d'occurrences simples et renforcées des différentes formes de HUI aux XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Forme de HUI	Types d'occurrence	13 ^{ème} s.	14 ^{ème} s.	15 ^{ème} s.
<u>ui</u> simple	d'ui en +durée	3 7		
<u>ui</u> renforcé	a jor d'ui au jour d'ui en ce/cest/che/cel jur/jor/jour d'ui a ce/cel/cest jur/jor/jour de/d'ui aujourd'ui	3 1 7 3	3	3
<u>uy</u> simple	d'uy en + durée		1	
<u>uy</u> renforcé	au jour d'uy aujourd'uy		3 2	14 18
<u>hui</u> simple		170		
<u>hui</u> renforcé	hui Ø/en c'est/ce jor/jour au jour d'hui a jour de hui	8	1	2
<u>huy</u> simple			6	8
<u>huy</u> renforcé	au/a jour de huy aujourd'huy		2 1	2 8

Tableau 1. les différentes formes de hui

Dans les dictionnaires des XVII^{ème} et XVIII^{ème}, *huy* et *hui* sont encore cités. Dans le dictionnaire Nicot (1606) :

(9) Huy, Hodie, Comme qui diroit, Je ne le vey huy.

(10) Hui, Hodie, Je n'iray hui. Aujourd'huy, id est, au jour de hui, die hodierno.

Dès sa première édition, le dictionnaire de l'Académie les déclare « vieux & n'est plus en usage qu'en terme de Pratique. D'Huy/hui en huitaine, d'huy/hui en un mois » et signale que *ce jourd'huy/hui* est un terme administratif : comme dans « *Ce jourd'huy/hui sont coviparus, ...* ». *Aujourd'huy* ne figure que dans le Nicot. Toutes les autres formes ont disparu au profit de *aujourd'hui*.

1.2. Commutativité de *hui* et *aujourd'hui*.

Toutes ces formes sont traduites de la même façon en *aujourd'hui*, avec les deux principaux sens actuels : (i) du jour où l'on est, et par extension (ii) à présent, à l'heure actuelle, à l'époque où l'on vit. Ces sens sont ceux du latin *hodie*. Ils ont en commun de délimiter une zone plus ou moins bien définie, plus ou moins grande, autour du centre déictique Je-Ici-Maintenant. Dans le premier sens, du jour où l'on est, [*au jour d'*]hui s'inscrit dans la série déictique calendaire comprenant au minimum *hier/[aujourd']hui/demain*. *Aujourd'hui* est le centre déictique de cette série de par sa définition. Tout ce qui s'inscrit dans un segment qui précède dans la série aujourd'hui est dit passé, tout ce qui s'inscrit dans un segment qui succède à aujourd'hui est dit à-venir :

(11) le jour d'hier meurt en celuy du jour d'hui, et le jour d'huy mourra dans celui de demain
(Montaigne)

(12) car jeo junai hier, ou jeo june huy, ou je junerai demayn (BFM)

Chacun des éléments de cette série correspond à une occurrence de l'unité jour qui possède des divisions naturelles et lexicalisées comme *matin, après-midi, soir, nuit*. Ces segments sont donc objectivement et subjectivement divisibles. Le centre déictique Je-Ici-Maintenant peut participer seul ou non à sa division interne. Ce qui s'inscrit avant le Je-Ici-Maintenant relève du passé, ce qui s'inscrit après relève du futur.

(13) que je vous dis hui matin

(14) ne fesis hui chose que je ne seusse

(15) et je te di que Nostre Sires te fera hui le grignour

(16) Se je eusse des hui matin chevauchié

hui pouvait également prendre le troisième sens d'*aujourd'hui*, celui d'un temps quelconque par rapport à un autre contigu – soit [*la veille/un jour/le lendemain* - (17), expression que nous avons conservée dans des énoncés atemporels comme (18) ou (19).

(17) Il faisoit huy ung pélerinage, demain ung aultre

(18) Aujourd'hui ici, demain ailleurs

(19) Le peuple a le pouvoir de se choisir un gouvernement, mais il a aussi celui de changer ce gouvernement, puisque toute souveraineté émane de lui. Ainsi, *hier* une république, **aujourd'hui** une monarchie, et *demain* encore une république. CHATEAUBRIAND, *Essai sur les Révolutions*, t. 2, 1797, p. 95. (cité par TLF)

Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver des occurrences de *hui* liées au second sens, celui qui, tout en maintenant l'existence d'une série *hier/aujourd'hui/demain*, ignore l'unité calendaire comme dans:

(20) Ce qui était bien hier peut-il être mal aujourd'hui ?

(21) Les jeunes d'aujourd'hui voyagent plus souvent.

Cependant, tous les dictionnaires de français anciens ou moyens consultés donnent l'équivalent d'aujourd'hui, sans précision. Toutefois, nous pouvons ici appliquer le théorème mathématique dit « des gendarmes⁸ » avec une confiance raisonnable : successeur de *hodie* et prédécesseur de *aujourd'hui* qui satisfont tous deux ce sens, *hui* le satisfait aussi.

1.3 le jour de versus au jour de

Le renforcement de *hui* par préfixation de *aujourd'* a fait de *aujourd'hui* un mot du lexique qui peut être utilisé soit comme un nom, en fonction de sujet ou de complément essentiel, soit comme un adverbe, complément de phrase.

(22) le bel aujourd'hui.

(23) Aujourd'hui est le plus beau jour de ma vie.

(24) Je me marie aujourd'hui.

⁸ Ce théorème dit que si trois suites (u_n) , (v_n) et (w_n) numériques sont telles que $u_n \leq v_n \leq w_n$ et si les deux suites extrêmes (u_n) et (w_n) – les gendarmes – convergent vers la même limite l , alors nécessairement (v_n) converge vers l .

Le sur-renforcement d'une occurrence de la série déictique des jours par l'antéposition de *au jour de* ne convient ni aux jours nommés ni aux éléments de la série allocentrique, et crée un groupe adverbial alors que le sur-renforcement par l'antéposition de *le/ce jour de* convient à la série déictique et aux jours nommés, et peut fonctionner comme *aujourd'hui* ou *lundi* comme le montrent les expressions de la Table 2.

le jour d'hier	au jour d'hier
le jour d'aujourd'hui	au jour d'aujourd'hui
le jour de demain	au jour de demain
le jour d'après-demain	au jour d'après-demain
*le jour de la veille	*au jour de la veille
*le jour de ce jour-là	*au jour de ce jour-là
*le jour du lendemain	*au jour du lendemain
? Le jour de lundi	?? au jour de lundi
le jour de la Saint-Jean	*au jour de la Saint-Jean
le jour du match	*au jour du match

Tableau 2. au/ le jour de

Le jour de se conjugue avec tout ce qui possède une référence directe au monde réel, alors qu'*au jour de* n'accepte que la série déictique. *Le jour d'[aujourd']hui* peut être complément d'objet (exemples 25 et 26), ce qui est exclu pour *au jour d'aujourd'hui*.

(25) Mais ne me suis-je pas promis d'oublier ce jour d'hui. (Duhamel)

(26) Et nous n'avons à nous que le jour d'aujourd'hui (Lamartine)

2. Les débuts d'*au jour d'aujourd'hui*.

2.1 Ce qu'on en dit dans les dictionnaires et les grammaires jusque dans les années 1940⁹.

La première occurrence d'un renforcement d'*aujourd'hui* que nous avons trouvée est celle de la traduction de l'expression latine *hodiernus dies* dans le dictionnaire de Robert Estienne (1549) sous l'article AUJOURD'HUY:

« le jour d'aujourd'huy, hodiernus dies. »

Cette expression déclinée au cas régime, donne *au jour d'aujourd'huy*.

Nous retrouvons cette expression, qui se trouve ainsi attestée au XVIII^{ème} siècle dans le dictionnaire du bas-Langage¹⁰ avec la définition : « au □ jour d □ aujourd □ hui, pléonasme très fréquent, qui signifie au temps actuel, au temps qui court. » (d'Hautel ed., Paris, 1808 :51)

A partir des années 1860, *au jour d'aujourd'hui* figure régulièrement¹¹ dans les études des langues régionales qui commencent à fleurir avec l'émergence des sociétés savantes comme la Société de linguistique (1864) :

• « **Au □ jour □ d □ aujourd'hui**, expression Lavalloise, double pléonasme dont la traduction littérale est : au jour du jour, de ce jour. » *Bulletin de la Société de l'industrie de la Mayenne* (Tome III), 1866 :167.

• □ « **AU JOUR D'AUJOURD'HUI** pour AUJOURD'HUI. — Locution usitée aussi à Paris.... ». □ *Dictionnaire du Patois Normand du département de l'Eure*. Robin & al. 1879 :40.

⁹ Pour Antoine & Cerquiligni (2000), la fin de la seconde guerre mondiale est le début de l'époque actuelle pour la linguistique.

¹⁰ Dictionnaire dont le programme est développé dans le sous-titre : *ou des manières de parler usitées parmi le peuple ; ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales ; les sobriquets, termes ironiques et facétieux ; les barbarismes, solécismes ; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation.*

¹¹ Nous nous proposons de poursuivre cette étude dans le cadre des expressions référentielles déictiques et anaphoriques liées à l'unité calendaire *jour*.

- « Ojourorg(i)eu, ad. Aujourd'hui R. ad illum diurnum de hodie .» *Essai sur le Patois Normand du Bessin*, C. Joret, 1881 :134.
- « Huy, adj. Pour aujourd'hui. En disant en bon français aujourd'hui, on fait un pléonasme. Huy veut dire ce jour ; c'est encore trop bref, dans nos campagnes on dit **au jour d'aujourd'hui** » *Glossaire Angevin Etymologique*. 1880 :404.
- « Au jour d'aneut : au jour d'aujourd'hui. » *Dictionnaire du Patois Saintongeais*, Jonain 1869 :31.
- « **Au jour d'aujourd'hui**, de nos jours. Pléonasme fort usité pour parler de notre époque : “**Au jour d'aujourd'hui**, les gens veulent pu travailler”» *Bulletin de la société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers*. 1906 :35.
- « *de Voara cVora : de l'heure d'à présent (au jour d'aujourd'hui)* ». *Glossaire du Patois de Blonay* Louise Odin (1910). Lausanne.

Terminons notre rapide relevé dialectal par cette remarque de Bauche (1946 :127), qu' « aujourd'hui » se dit *au jour d'aujourd'hui* dans le *style noble* de la langue populaire parisienne, c'est-à-dire des termes dont l'emploi résulte :

(27) « pas ici de proscription mais d'élection », « de mots qui font **distingués** », **riches**. » (p.127)

Cette expression populaire est également commentée dans les dictionnaires classiques :

Aujourd'hui, est déjà l'exemple le plus frappant du principe d'agglutination, si fréquent dans la langue ancienne. Et ce pléonasme ne suffisant pas encore au peuple, il dit *au jour d'aujourd'hui*. [...] Cependant Lamartine a su employer cette locution vicieuse avec une poétique énergie : « Dans ce cercle borné Dieu t'a marqué ta place. // L'univers est à lui [Dieu], // Et nous n'avons à nous que le jour d'aujourd'hui. »

Il nous souvient même avoir entendu de nos propres oreilles : *au jour du jour d'aujourd'hui* [...] Du reste, le peuple disait, à Rome : *ad illud diurnum de hodie*, ce qui vaut au moins notre *au jour d'aujourd'hui*. ». *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* Tome 1, Pierre Larousse 1866 :942.

Le Littré (1872) cite également ces vers de Lamartine. Ferdinand Brunot (1922) mentionne *au jour d'aujourd'hui* dans les *compléments de présent* :

(28) • *Or, ores > hora* : Or est li jurz que l's estuvrat murir (Roland 1212) « *Voici le jour où il leur faudra mourir* »

• *hui* condamné à la même époque, il est remplacé par son composé *aujourd'hui*, lui-même menacé dans le peuple par un surcomposé¹² : *au jour d'aujourd'hui*.

• *maintenant* remonte très haut dans le Moyen-Age: supposons que l'espèce humaine soit *maintenant* dans l'âge de vieillesse. Vous chantiez, et bien dansez *maintenant*.

• à *présent*, *en présent*.

• *actuellement* ; à *notre époque* ; à *l'heure présente* ; à *cette heure*; *pour le moment* ; *de notre temps* ; *de nos jours* ; *par le temps qui court* ; *en ce moment* ; à *l'heure qu'il est*.

Damourette & Pichon (1911-1944) nuancent le propos sur l'équivalence du premier et du second renforcement:

(29) On dit souvent que la parlure vulgaire renouvelle cette évolution en recourant à *au jour d'aujourd'hui* ; mais en fait, ce dernier syntagme ne s'emploie le plus souvent qu'au figuré, pour marquer non plus le jour présent, mais le temps présent, et qui plus est avec une nuance de censure. (tome VII, §2958).

Tous les auteurs placent *au jour d'aujourd'hui* dans le vocabulaire populaire. Certains mentionnent ses valeurs d'emploi : l'équivalent de *à notre époque*, *de nos jours* mais différentes valeurs discursives lui sont attribuées : noble pour Bauche, nuance de censure pour Damourette & Pichon.

Aucune mention n'est faite de l'impossibilité pour *au jour d'aujourd'hui* d'être utilisé comme un syntagme nominal, et donc de fonctionner comme sujet ou complément dans la phrase ou complément dans la phrase - comme c'est le cas pour *aujourd'hui*, dont la préposition *au* est

¹² Souligné par nous.

complètement intégrée, comme dans *aujourd'hui est un autre jour, j'ai attendu aujourd'hui pour te le dire*, ou *l'église d'aujourd'hui*¹³.

Dans la littérature du XIX^{ème} siècle, *au jour d'aujourd'hui* est très peu employé. Cette expression apparaît cependant 18 fois¹⁴ dans *le Meunier d'Angibault*¹⁵ de George Sand. On y rencontre également 38 occurrences de *aujourd'hui*. Il semble que ce soit l'unique roman de George Sand qui contienne des occurrences de *au jour d'aujourd'hui*. C'est pour dépeindre l'un des personnages. Au-delà de cet emploi évident, nous nous proposons de présenter, dans la sous-section suivante, une rapide comparaison des conditions d'emplois respectifs de ces deux expressions.

2.2. *Aujourd'hui* et *Au jour d'aujourd'hui* dans le Meunier d'Angibault

Ce roman de George Sand, paru en 1845, met en scène un paysan parvenu berrichon, Bricolin, « Demi-bourgeois, demi-manant, il portait le dimanche un costume mixte entre le paysan et le monsieur » (p.113). A la fois riche et cupide, d'une part il essaie d'acquérir un château pour asseoir son niveau social, et d'autre part il refuse à sa fille cadette l'autorisation d'épouser l'élú de son cœur (le meunier) qui n'est pas assez riche, ce qu'il avait déjà fait pour l'aînée qui a sombré dans la folie.

Dans ce roman, une occurrence d'*aujourd'hui* est un syntagme nominal complément du nom, avec opposition explicite à une autre époque de la société française :

(30) L'église du Moyen-Age a rétabli les pratiques de l'idolâtrie, et l'Eglise d'aujourd'hui continue cette spéculation lucrative. (note de l'auteure p.21)

Toutes les autres occurrences d'*aujourd'hui* sont en emploi adverbial. Toutes les occurrences de *au jour d'aujourd'hui* apparaissent soit dans la bouche de Bricolin, soit dites par les autres personnages en référence explicite à lui (comme l'extrait 32). C'est donc une illustration des

¹³ Cette remarque m'a été soufflée par Andrée Borillo.

¹⁴ Il existe également une occurrence de le jour d'aujourd'hui : « Ah ! monsieur Bricolin, lui cria-t-elle, c'est un bien beau jour pour vous que le jour d'aujourd'hui ! » p. 529

¹⁵ Nous nous référons à la version en ligne de La Bibliothèque électronique du Québec Collection À tous les vents Volume 345 : version 1.01

propos de Bauche (cf. 27). En effet, ces occurrences sont toutes écrites en italiques, procédé utilisé par l'éditeur pour accentuer une expression (i) en emploi décalé, (ii) en emprunt, ou (iii) pour mettre l'accent sur une idée importante comme le montre l'extrait (31), dans lequel *inconcevable* traduit bien l'invraisemblance qu'il y a – dans le monde selon Bricolin – à la situation décrite.

(31) Ce serait trop *inconvenable*, et *au jour d'aujourd'hui*, on ne peut pas supposer qu'un paysan oserait en conter à une fille de ton rang. (Bricolin, p.407)

(32) Richesse et noblesse s'éteignent de compagnie, *au jour d'aujourd'hui*, comme dit ce Bricolin.

(p. 126)

Les autres personnages, paysans ou châtelaine, emploient *aujourd'hui* aussi bien dans son sens premier, calendaire, que dans son sens figuré. En revanche, l'emploi d'*au jour d'aujourd'hui* est restreint au seul sens figuré. En effet, Bricolin emploie deux fois *aujourd'hui* (extrait 33 et 34) dans le sens calendaire. En (33), il est explicitement contrasté avec *demain*. S'il y a menace bricoline pour l'emploi d'*aujourd'hui* (cf. extrait 28), elle n'affecte que l'emploi figuré, suivant Damourette & Pichon (extrait 29) mais sans nécessairement nuance de censure (extrait 31).

(33) Publions les bans demain, et remets-moi l'argent *aujourd'hui*, j'en ai besoin. (p.535)

(34) Vous avez parlé *aujourd'hui* à mon plus grand ennemi. (p.443)

Parmi les 38 occurrences d'*aujourd'hui*, 23 réfèrent au sens premier, et 16 au sens figuré. Il s'agit donc de comparer les 16 occurrences *aujourd'hui* avec les 18 occurrences d'*au jour d'aujourd'hui*. Il s'agit de syntagmes adverbiaux de phrase, sans position définie dans la proposition dont le temps verbal est le présent (ou imparfait en discours rapporté), ce ne sont jamais des cadres de discours (Charolles 1997). 9 occurrences d'*aujourd'hui* sont mises explicitement en opposition avec une autre période soit par un temps verbal (extrait 35) soit par référence explicite à une autre période chronologique (extrait 36). Les 7 autres occurrences réfèrent à des situations ou des usages actuels sans référence explicite à une autre

période. Une seule occurrence est associée à un bilan, et cette occurrence est transformée en *au jour d'aujourd'hui* par le co-locuteur (extrait 34).

(35) Ce partage était une doctrine et faisait des adeptes. Aujourd'hui, il n'y a rien de semblable. (p. 260)

(36) – ,et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

– Oui, au jour d'aujourd'hui ! comme dit mon papa. (p. 173)

13 occurrences d'*au jour d'aujourd'hui* dépeignent des caractéristiques de l'époque, sur lesquelles Bricolin fonde ses raisonnements. Il s'agit pour lui d'ancrer ces interlocuteurs dans ce présent, sans considération pour ce qui fut ou ce qui pourrait être (extrait 31). Elles commutent avec *de nos jours*. Les 5 autres sont des présents étroits, qui dénotent un bilan (extrait 37).

(37) J'ai donc fait courir et fureter les gens du métier, et je sais, à un sou près, ce qui reste, *au jour d'aujourd'hui*, à votre petit bonhomme. (p. 118)

Une seule occurrence d'*au jour d'aujourd'hui* apparaît dans une structure adverbiale complexe et commute avec *ici* ou *là* (Borillo & le Draoulec, 2011).

(38) Il prétendait que [...] depuis que le monde est monde jusqu'au jour d'aujourd'hui, on avait toujours fait de même et qu'on ne ferait jamais autrement. (p. 155).

Retrouver l'idée temporelle de jour dans « *hoi* » ou « *hui* », était difficile, car seule l'idée du déterminant proximal de *hic/hoc/haec* (Kleiber 1987, Soutet 1992, Marchello-Nizia 2004, 2008) restait saillante. En revanche, même si l'on peut admettre que l'étymologie de *aujourd'hui* est devenue opaque à la majorité des locuteurs, George Sand détruit la thèse de l'équivalence sémantique des deux expressions *aujourd'hui* et *au jour d'aujourd'hui* soutenue par Nyrop (1908) :

« Les formes renforcées ne le sont qu'au point de vue étymologique, et non pas au point de vue sémantique... L'expression populaire *au jour*

d'aujourd'hui équivalait à *aujourd'hui*, qui a remplacé l'ancien *hui*. » (tome 4, §156 ; tome 3 §591).

Dans la littérature du XIX^{ème} siècle, nous avons trouvé 3 occurrences de *au/le jour d'aujourd'hui* dans deux romans populaires de Zola, sans italiques, sans aucune nuance de raillerie, de plaisanterie, ou de censure. L'une (extrait 39) établit un bilan, une valeur de mesure de trajectoire (cf Borillo & Le Draoulec 2011), les deux autres (extraits 40-1) décrivent quelque chose de l'époque actuelle.

(39) Écoute donc, Cadet-Cassis !... J'établissais un calcul, ce matin. J'ai commencé à douze ans, n'est-ce pas ? Eh bien ! sais-tu quel bout de colonne j'ai dû faire au jour d'aujourd'hui ? [...] – Huit mille mètres, entends-tu ! (*L'Assommoir*, 1877 : ch. 2)

(40) Ils trouvaient tout ça très vilain. On travaillait joliment mieux la pierre au jour d'aujourd'hui. (*L'Assommoir*, 1877 : ch. 3)

(41) Mon Dieu ! mademoiselle, celle-ci ou celle-là, toutes les baraques se ressemblent. Au jour d'aujourd'hui, qui a fait l'une a fait l'autre. C'est cochon et compagnie. (Fin de *Pot-Bouille*, 1882)

Nous n'étudions pas ici l'évolution *d'au jour d'aujourd'hui* dans la littérature du XX^{ème} siècle. Mentionnons cependant que, dans sa préface¹⁶ datée d'août 1965, Elsa Triolet écrit, dans un contexte similaire à (1) ou (2) :

(42) Voilà où j'en suis au jour d'aujourd'hui pour les données extérieures de ce roman. Quant aux questions qui en forment le centre, elles existent toujours à l'état de questions, et j'ai l'étrange sentiment que le destin de ce roman ne s'est pas encore entièrement accompli. (*Le Monument*, Folio)

3. L'emploi d'*au jour d'aujourd'hui* en ce début de XXI^{ème} siècle.

Ce début du vingt et unième siècle nous offre chaque semaine, grâce aux moteurs de recherche, plusieurs dizaines d'exemples. Arrêtons-nous d'abord au commentaire scolastique

¹⁶ Exemple proposé par Christophe Fouqueré par courriel, le 31 octobre 2011.

de Cotte¹⁷ (2003) concernant l'évolution de *hodie* à *au jour d'aujourd'hui*, à propos des repérages temporels déictiques subjectifs :

(43) Pour aujourd'hui, hier ou demain, on passe par des mots : le mot contient tout le rapport à l'énonciation. C'est une syntaxe intégrée, même s'il y a une construction sémantique de ce repérage. Aujourd'hui est une structure amalgamée : au jour d'hui, hui étant la réduction du latin *hodie*, qui vient de hoc die. Le jour d'hui est le jour qui est aujourd'hui et au est le repérage par rapport à cette unité. Quand je dis aujourd'hui en français, c'est un adverbe. Au est la préposition qui fait le repérage entre le nom et le procès qui est repéré. Au jour d'aujourd'hui est une réexplicitation, mais cela veut plutôt dire *de nos jours*. *Le jour d'hui* est une façon indirecte de dénommer ce jour-ci : c'est un repérage qui est tellement primitif qu'il n'y a plus de nom.

(1), (2) et (42) ne vont pas dans ce sens. Il s'agit d'une extension étroite équivalente à *à l'heure actuelle, à ce jour, pour le moment, ...* borne au-delà de laquelle le locuteur refuse de s'engager. Dans les deux cas, la connotation de plaisanterie est totalement absente.

Cette expression populaire qui a conquis les couches intellectuelles et politiques supérieures de la société ne semble donc pas relever du simple pléonasma, mais traduire une insistance sur le présent en soi, isolé des autres parties du temps. Nous avons utilisé la toile pour étudier d'une part sa présence relative brute par rapport à *aujourd'hui* et d'autre part son utilisation dans les journaux.

3.1. *aujourd'hui* versus *au jour d'aujourd'hui* sur jeplanteunarbre.com

Nous avons procédé par mots clés successifs "MODIFIEUR aujourd'hui", "aujourd'hui MODIFIEUR" puis "MODIFIEUR au jour d'aujourd'hui", "au jour d'aujourd'hui MODIFIEUR". Nous avons pris comme MODIFIEUR les couples d'adverbes aspectuels : *encore/déjà*, et les couples de prépositions [*depuis, à partir de*]/*jusqu'à* et *avant/après* qui sont classiquement associés à *aujourd'hui*. *Encore* et *jusqu'à* peuvent opérer sur *aujourd'hui* de sens premier (*aujourd'hui-Jour*) ou figuré (*aujourd'hui-Présent*). *Depuis, à partir de, déjà* opèrent facilement avec *aujourd'hui-Jour* mais difficilement avec *aujourd'hui-Présent*

¹⁷ Je remercie Loïc Perrin, de m'avoir communiqué ce document.

(possible avec un présent étroit, impossible avec un présent débordant les bornes de la journée). *Avant* et *après* opèrent avec *aujourd'hui-Jour* mais pas avec *aujourd'hui-Présent*. Compte tenu du fait que les moteurs de recherche ne prennent pas en compte les signes de ponctuation, et ne contrôlent pas la grammaticalité des textes, les nombres d'occurrences déclarées trouvées par le moteur de recherche ne donnent qu'une simple tendance (notamment sur les résultats précédés de *).

	Aujourd'hui	Au jour d'aujourd'hui	%o
	23 729 872	70 773	2,98
Encore +	379 002	745	1,97
+ Encore	266 957	122	0,46
Déjà +	*14 972	23	--
+ déjà	*26 264	0	--
Depuis +	41 058	1	0,05
A partir de	191 684	3	0,02
Jusqu'[/+]	329 895	4 308	13,05
Avant +	*23 445	2	-
Après +	*3 999	0	-

Tableau 3. Relevé au 30/01/2012

Nous avons pu aussi constater que (i) le comportement *d'au jour d'aujourd'hui* n'est jamais celui de *aujourd'hui-Jour* (ii) *aujourd'hui* ne semble pas vraiment être menacé, (iii) *jusqu'au*

jour d'aujourd'hui se substitue beaucoup plus facilement à *jusqu'[à] aujourd'hui* que seul ou avec les autres MODIFIEURS (rapport de 1,3% au lieu de 0,3%).

3.2. Le corpus « Google Alert »

L' « alerte **Google** » est un service d'abonnement gratuit de Google qui permet, chaque semaine de recevoir un courrier électronique regroupant les extraits de nouveaux articles (Web, actualités, etc.) dans lesquels figure une occurrence d'une séquence de symboles choisie, comme *au jour d'aujourd'hui*. De juillet 2010 à avril 2011, nous avons ainsi reçu plus de 500 extraits, par paquets de 9 à 22. Nous n'avons retenu que les extraits concernant les actualités sportives, politiques, économiques et sociales, en proportion variable suivant l'actualité. Sur la période considérée, la répartition est la suivante : politique 26,8% ; sport 26% ; société 20,4 % et culture 6,8% ; économie 19,2%. Ce choix fait que les expressions à caractère *temporel étroit* vont prédominer sur celles à caractère *temporel large* dans un rapport de 4 à 1. Les versions électroniques et les fora des journaux proviennent de toutes les régions francophones exceptée celles du Canada, qui utiliseraient à *date* comme expression équivalente¹⁸ à *au jour d'aujourd'hui*. On constate une prédominance (63%) de l'utilisation de cette expression dans les médias africains francophones (Algérie, Cameroun, Côte d'ivoire, Guinée, Maroc, Togo, etc.) mais tout le territoire français¹⁹ est couvert, toutes les catégories de la presse sont concernées (les quotidiens nationaux comme Le Monde, Libération ; Les hebdomadaires nationaux comme le Nouvel Observateur, l'Express, le Point ou Télérama ; les journaux régionaux comme La Voix du Nord, le Parisien, l'Est éclair, Sud-ouest, La dépêche, Midi Libre, Journal du Pays basque, ...) à travers les interviews et les fora, ni les agences de communiqués de presse (AFP, Reuters), ni les services de communication des ministères et gouvernements (communauté européenne, gouvernement luxembourgeois, ...) ne sont absents.

Nous n'avons trouvé l'inclusion d'*au jour d'aujourd'hui* dans un syntagme plus complexe (cf. Tab 2) que pour *jusqu'au jour d'aujourd'hui* - 36 occurrences soit 7,2% (exemples 44-5)

¹⁸ Communication personnelle d'Anne-Marie Banaby pendant le colloque Chronos 2011.

¹⁹ Sauf peut-être la Bretagne.

dont aucune en relation avec un *depuis* explicite -, une seule occurrence de *au jour d'aujourd'hui encore* et une occurrence d'*avant au jour d'aujourd'hui* (exemple 46), qui n'est pas très heureux.

(44) Jusqu'au jour d'aujourd'hui [/jusqu'ici], les Béjaouis ont disputé neuf rencontres. (*le Buteur*, alerte 3 mars 2011)

(45) A cause de cette hormone de croissance, jusqu'au jour d'aujourd'hui [/jusqu'ici] on recense 119 jeunes morts de la maladie ... (Megados, alerte 7 octobre 2010)

(46) On ne savait pas qu'avant « au jour d'aujourd'hui » [/que jusqu'ici] vous fermiez les yeux, ... (Madagascar Tribune, alerte 29 juillet 2010)

Toutes les occurrences de *jusqu'à au jour d'aujourd'hui* peuvent être commutées avec *jusqu'ici*, mais c'est également le cas de (46) et de plus de 30% des expressions *au jour d'aujourd'hui*, comme l'exemple (47) le montre²⁰. Dans (45) et peut-être dans (44), on peut ajouter *déjà* au prédicat, ce qui n'est pas le cas dans (46). En (47) c'est *encore* qui fonctionne avec le prédicat, *déjà* est impossible.

(47) mais au jour d'aujourd'hui [/jusqu'ici], on ne m'a [encore/*déjà] rien signifié. (*le Buteur*, alerte 23 décembre 2010)

En revanche, *jusqu'ici* ne peut convenir ni dans l'exemple (48), à caractère temporel *étroit* - alors que *déjà* conviendrait à la fois comme substitut de *au jour d'aujourd'hui* et comme modifieur du prédicat – ni dans (49) à caractère *temporel large*.

(48) Au jour d'aujourd'hui, le Parlement européen dispose d'un intergroupe sur le sujet. (Parlement Européen)

(49) Au jour d'aujourd'hui, le tabac est la drogue la plus consommée par les jeunes en France.

Dans ce corpus, *au jour d'aujourd'hui* :

- n'est jamais équivalent à *aujourd'hui-Jour*.

²⁰ Je remercie Andrée Borillo de m'avoir indiqué cette permutation possible lors des journées Chronos.

- est toujours un syntagme adverbial de phrase, sans position prédominante.
- peut être mise en contraste avec *plus tard* ou *un jour*.
- est associé à des états statiques ou dynamiques (processus en cours), des verbes de perception, de croyance, de cognition (sentir, penser, croire, sembler, savoir).
- sert à repérer un procès au présent, passé composé résultatif ou conditionnel
- la proposition véhicule :
 - une opinion dans plus de 75% des cas
 - un sens dépréciatif ou de dénégation dans 25% des cas
 - un sens de consolidation, de bilan dans 20% des cas, avec des prédicats de dénombrement (compter, comptabiliser, produire...)

Terminons cette rapide description par l'exemple (50) qui illustre bien le contraste entre les deux déictiques *au jour d'aujourd'hui* et *aujourd'hui*.

(50) Où en sont les négociations au jour d'aujourd'hui [/ jusqu'ici] ? Aujourd'hui, nous avons une réunion cet après-midi à la Direction de ... (Zinfos 974, alerte 29 juillet 2010)

A partir de cette étude, nous allons revenir sur la nature déictique d'*aujourd'hui*, et proposer une description d'*au jour d'aujourd'hui*.

4. En guise de conclusion provisoire : une proposition de modélisation

Comme adverbiaux temporels, *aujourd'hui* et *au jour d'aujourd'hui* constituent des repères déictiques temporels. Selon Recanati (2001), chaque occurrence réfère d'une part à elle-même et d'autre part à un référent, ici une zone temporelle déterminée par le contexte. En cela, les syntagmes adverbiaux *maintenant*, *actuellement*, *en ce moment*, *à présent*, *à l'époque actuelle*, *à l'heure qu'il est*, *de nos jours*, etc. partagent le fait de référer à une zone temporelle en relation de contemporanéité avec le moment d'énonciation, le présent

linguistique. Mais cela n'épuise pas leurs descriptions, comme l'ont montré, pour *maintenant*, les auteurs de Vuillaume (2008), en particulier Louis de Saussure (2008) pour qui *maintenant* véhicule aussi une dimension subjective, liée au présent *cognitif* de l'énonciateur. Cela justifie de faire une étude plus globale de cette famille de déictiques temporels.

Mais revenons au sens premier d'*aujourd'hui*. *Aujourd'hui* ne réfère pas simplement à une partie du temps vécu ou du temps physique, mais à une unité calendaire. Cette unité, Jour, est la base de notre système calendaire. Elle permet de découper conventionnellement et linguistiquement la ligne métaphorique du temps en segments de durées considérées comme identiques. Ce temps représenté et découpé n'est ni du temps linguistique, ni du temps physique, pas non plus du temps humain. C'est un artéfact, un tiers-temps (Ricœur 1983) ou temps chronique (Benveniste 1974:67) qui permet d'avoir un instrument de repérage et de mesurage commun. En ce sens, nous postulons qu'*aujourd'hui* ne vise pas simplement le segment de la ligne du temps qu'on identifie à partir du moment où il est employé (Vuillaume 1990:15) mais également *hier* et *demain*. Comme l'unité *jour* occupe une place centrale dans le rapport de l'humain au Temps (Spitzer 1940), les bornes de voisinage ont référé à d'autres levers et couchers que ceux du soleil (ou des hommes), comme le début et la fin d'une phase de la société implicitement associée à la situation de l'énonciation. *Aujourd'hui* reste donc défini par ses bornes, mais le calcul des bornes est donné par la situation de l'énonciation. Ses compagnons *hier* et *demain* ont acquis la même valeur discursive. *Hier* devient l'époque précédente - qui peut elle-même être précédée d'une époque désignée par *avant-hier* - voire simplement s'apparenter à *de mon temps, jadis, autrefois* avec des bornes de voisinage de plus en plus floues. De même, *demain* devient la phase suivante dans la série des phases du cycle de vie de ladite société. Nous proposons la définition suivante pour la référence temporelle des expressions *hier, aujourd'hui, demain* :

Aujourd'hui réfère au segment temporel contenant le présent linguistique et inclus dans la série calendaire associée à l'unité fondamentale Jour. Ces bornes de voisinage avec ses deux segments contigus *hier* et *demain* sont déterminées par le contexte discursif.

Hier et *demain* réfèrent aux segments temporels contigus de *aujourd'hui* et héritent de la détermination de son extension (journées ou périodes contiguës définies implicitement par le contexte énonciatif).

La détermination des bornes dépend à la fois des autres unités discursives et de l'environnement situationnel. Nous pourrions risquer alors, en suivant Saussure (2008), de proposer : « aujourd'hui : présent calendaire et enrichissement pragmatique », contrairement à Recanati (2001) qui ne fait aucune différence entre *aujourd'hui* et *mercredi* ou *samedi*, en ce qui concerne l'encodage linguistique de leur extension temporelle. Il nous manque encore une étude inter-langues plus riche pour l'affirmer, mais aussi bien le terme latin *hodie*, que l'anglais *today* proposés dans les dictionnaires satisfont la définition de la référence temporelle proposée pour *aujourd'hui*, ce qui n'est pas le cas de l'extension des références temporelles des noms de jours.

Kleiber (1989 :43-44) distingue deux types de déictiques: les *transparents* qui « ont pour caractéristique fondamentale de déterminer *a priori* le type de référent dénoté ... parce que leur emploi situationnel est fixé d'avance » et les *opaques* pour lesquels « la seule énonciation ne garantit pas l'identification du référent. »

« *Je, tu* et *aujourd'hui* ne peuvent s'employer respectivement que pour la personne qui dit je, la personne à qui le locuteur dit tu et le jour où est prononcé aujourd'hui. » (Kleiber 1989 :43)

Cette référence à une *série* calendaire – stricte ou large – conserve-t-elle à *aujourd'hui* sa transparence ? Référant nécessairement – en discours – au même segment central de la série, il y a transparence. Mais la variabilité de l'extension qui lui est attribuée introduit une certaine opacité. En langue, la relation temporelle qui lie le syntagme adverbial de temps au procès présente, indépendamment de sa durée réelle, le syntagme adverbial selon deux aspects : ponctuel ou duratif. Le duratif le présente divisible. Il devient alors cadre temporel. Le ponctuel le présente atomique. Duratif, *aujourd'hui* peut commuter avec une de ses parties, comme *ce matin* et le temps du procès avec un temps du passé ou du futur (50). Ponctuel, il ne le peut pas (35/51).

(50) Le cours de yoga était programmé hier mais il a/a eu/aura lieu aujourd'hui/ce matin.

(51) Ce partage était une doctrine et faisait des adeptes. Aujourd'hui/*ce matin, il n'y a rien de semblable.

Nous pouvons ainsi classer les emplois d'*au jour d'aujourd'hui* en

- ponctuel incident à un état ou une propriété (type *de nos jours* - exemple 52- ou *à l'heure qu'il est* – exemple 53)

(52) Au jour d'aujourd'hui, l'eau et l'électricité ne doivent plus être un luxe (Journal du Mali.com, Alerte 9/12/2010)

(53) C'est en tout cas son intention au jour d'aujourd'hui (La voix du Nord, Alerte 10/02/2011)

- ponctuel comme borne à partir de laquelle un bilan est dressé, type *jusqu'ici*

(54) Une réflexion est en cours, mais au jour d'aujourd'hui, il n'y a aucune menace, aucun document, aucun projet concernant une fermeture de l'hôpital de Nantes.(Le Parisien, 25/11/2010)

Il apparaît donc, ce que nous devons confirmer par une étude synchronique plus large ainsi qu'une étude inter-langues, qu'*au jour d'aujourd'hui* est non seulement linguistiquement ponctuel mais réfère à un segment borné nynégocentré de l'axe temporel sans aucune référence aux autres parties, contrairement à *aujourd'hui* qui, d'aspect ponctuel ou duratif, se définit au sein d'une séquence. Cela permet d'expliquer d'une part le fait qu'*au jour d'aujourd'hui* ne peut se substituer à *aujourd'hui* d'aspect duratif et d'autre part, l'importance relative du type *jusqu'ici*, qui lui donne son statut de borne.

Références

Académie Française, Au jour d'aujourd'hui, *questions de langues*. http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#au_jour

Antoine, Gérald & Cerquiligni, Bernard, (dir), (2000). *Histoire de la langue française*, 1945/2000. Paris : CNRS Editions.

- Bauche, Henri (1946) *Le langage populaire*. Paris :Payot.
- Benveniste, Emile (1974) *Problèmes de linguistique générale*, vol 2, Paris: Gallimard.
- Borillo, Andrée & le Draoulec Anne (2011) « Ici et là entre espace et temps: le cas des constructions jusqu'ici/jusque là », exemplier Chronos avril 2011, Birmingham.
- Brunot, Ferdinand (1922) *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- Brunot, Ferdinand & Bruneau, Charles (1949) *Précis de grammaire historique de la langue Française*. Paris: Masson & Cie.
- Charolles, Michel (1997) *L'encadrement du discours, univers, champs, domaine et espaces*. Cahiers de Recherche linguistique LANDISCO, URA-CNRS 1035 Université Nancy 2, n° 6, 1-73.
- Cotte Pierre, 2002/2003. Notes de séminaire D.E.A. - année universitaire 2002/2003. Université Paris 4. Transcription en première lecture par Pierre LABROSSE
- Damourette, J., & Pichon, E. (1983[1911-1927]). *Des mots à la pensée: Essai de grammaire de la langue française*. Geneva: Slatkine Reprints.
- Estienne, Robert (1549). *Dictionnaire françois-latin, autrement dict Les mots françois, avec les manieres duser diceulx, tournez en latin*. disponible sur Gallica.
- Ghomeishi, Jila; Ray Jackendoff, Nicole Rosen & Kevin Russell (2004). Contrastive focus reduplication in English. *Natural Language & Linguistic Theory* 22:307–357.
- Glaube, Herby et Zribi-Hertz Anne (2011) « Verb Focus in Haitian: from lexical reiteration to Predicate Cleft » ms. inedit U. P8
- Grevisse, Maurice (1993) *le bon usage* (13ème ed., refondue par André Goosse). Paris - Louvain-la-Neuve: Duculot.

- Kleiber, George (1987) « L'opposition CIST/CIL en ancien français, ou comment analyser les démonstratifs ? », *Revue de Linguistique Romane* 201-202: 5-35.
- Kleiber, Georges (1989) « Référence, texte et embrayeurs », *Semen*, 4:13-50.
- Lejeune, Philippe (2006) « Au jour d'aujourd'hui », *Lettre et journal personnel*, dossier du n° 32, 2006, d'Épistolaire. *Revue de l'A.I.R.E.*, p. 57-70.
- Marchello-Nizia, Christiane (2004) La sémantique des démonstratifs en français : une neutralisation en progrès ? », in *Langue française* 14: 69-84.
- Marchello-Nizia, Christiane (2006) « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français », *Langue française* 4 (n° 152):114-126.
- Merle, Pierre (2007) *Le français mal-t-à-propos*. Paris:L'Archipel.
- Nyrop, Kristoffer (1899-1908/reprints 1979) *Grammaire historique de la langue française*. Toronto :Robarts –University of Toronto.
- Pépin, Guilhem (2006) Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint George ! ». *Le Moyen Age* (2) Vol CXII, P. 263-281.
- Recanati, François (2001) « Are 'Here' and 'Now' Indexicals ? », *Texte* 27/28 : 115-127.
- Ricoeur, Paul, 1983, *Temps et récit*. Paris: Editions du Seuil.
- Saussure, Louis de (2008) « Maintenant: présent cognitif et enrichissement pragmatique. », In Vuillaume (ed, 2008): 53-76.
- Soutet, Olivier (1992) *Etudes d'ancien et de moyen français*. Paris:Presses Universitaires de France
- Spitzer Léo (1940) Aujourd'hui et jour. *Studies in Philology* (37) 4: 565-585.
- Vuillaume Marcel (1990) *Grammaire temporelle des récits*. Paris: Les Editions de Minuit.

Vuillaume Marcel (ed) (2008) *Ici et maintenant*. Cahiers Chronos (20). Amsterdam:Rodopi.